

CMA Veille

# BIBLIOGRAPHIE

- SELECTION DE TRAVAUX -

**La place des femmes  
dans l'artisanat et les TPE**

Juin 2024



Chambres  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

Le service Etudes - Veille Artisanat de CMA France vous propose une sélection de données clés et de travaux récents sur la place des femmes dans l'artisanat et les TPE.

Suivez l'actualité de l'artisanat sur la plateforme [Veille Artisanat](#) de CMA France

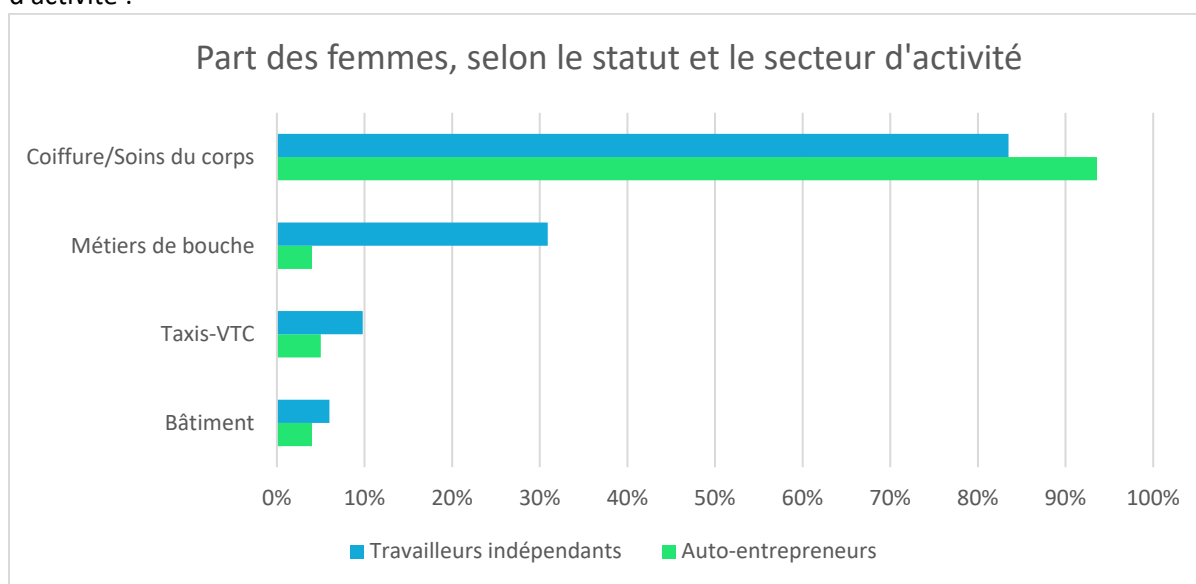
# TABLE DES MATIERES

---

Table des matières .....	3
1-Données de cadrage.....	4
Artisanat .....	5
Focus sectoriel.....	7
Focus régional.....	8
2-Reconversion professionnelle des femmes .....	9
3-Conjoint d'artisans .....	9

# 1 - DONNÉES DE CADRAGE

Fin 2022, les femmes représentaient 44,5 % des auto-entrepreneurs (AE) économiquement actifs et 37,9 % des travailleurs indépendants (TI) classiques. Les taux varient selon le statut et le secteur d'activité :



Graphique réalisé à partir de : Informations statistiques sexuées issues des données collectées par les Urssaf. Edition 2023

Les femmes AE sont plus jeunes (18,2 % ont moins de 30 ans) que les TI classiques (8,3 %).

11,8 % des femmes TI classiques sont poly-actives (ont une activité salariée dans le secteur privé) contre 10,7 % des hommes. Chez les AE, 74,3 % des femmes sont économiquement actives, contre 66,3 % des hommes. La part de poly-activité est également plus importante chez les femmes AE (31,4 %) que chez les hommes (28,1 %).

En 2021, le revenu des TI est plus important pour les hommes (49 304 € en moyenne) que pour les femmes (39 363 € soit 20,2 % de moins), cette situation étant similaire en 2022 chez les AE où le revenu des femmes est 18,9 % inférieur à celui des hommes.

Les femmes pensent moins souvent que les hommes à devenir cheffes d'entreprises (21 % contre 27 %) car elles sont moins exposées au monde de l'entrepreneuriat (19 % contre 27 % pour les hommes). 50 % des femmes, cheffes d'entreprise ou porteuse de projet, ont repris au moins une entreprise.

Celles qui se lancent dans l'entrepreneuriat le font notamment pour concrétiser une idée personnelle, donner plus de sens à leur vie professionnelle et pour gagner en flexibilité et en liberté dans l'organisation de leur travail.

Sources :

**Informations statistiques sexuées issues des données collectées par les Urssaf. Edition 2023** / Urssaf Caisse nationale. - in : URSSAF, 06/03/2024, 23 p. - (Recueil statistique (URSSAF)) - En ligne sur le site de l'[URSSAF](#)  
**Entrepreneuriat des Femmes en France** / Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique/DGE. - in : DGE - Direction Générale des Entreprises, 07/03/2024, 1 p. - En ligne sur le site de la [DGE](#)  
**Les femmes et la création d'entreprise** / OpinionWay pour France Active et FBF.- in : site OpinionWay, 06/03/2024, 25p. - En ligne sur le site [d'OpinionWay](#)

## Artisanat

27,7 % de femmes artisans parmi les travailleuses indépendantes (TI).

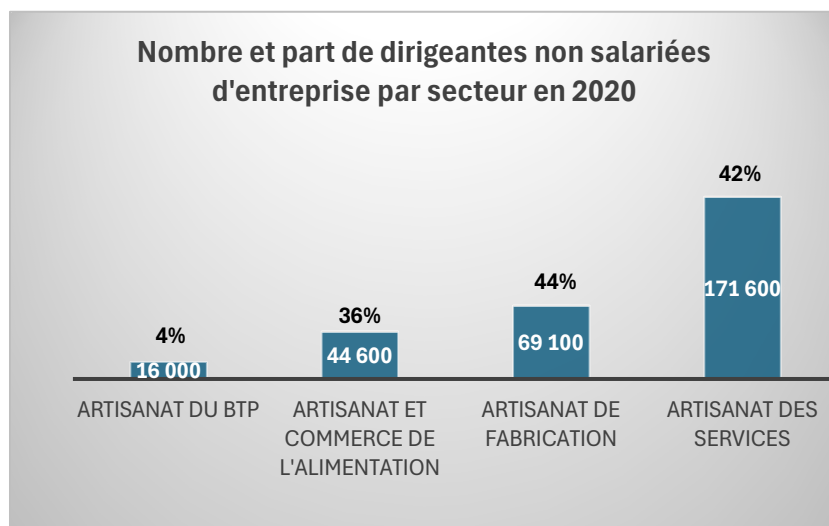
Les femmes travailleuses indépendantes sont de plus en plus nombreuses chaque année : 1 480 835 femmes étaient immatriculées en qualité de travailleuses indépendantes fin 2022 dont 410 332 étaient artisanes (27,7 %). Elles sont notamment très représentées dans les activités Coiffure et soins du corps (92 % de femmes parmi l'ensemble des créations de 2022).

La part des femmes exerçant une activité artisanale à titre principal en tant que micro-entrepreneurs s'élève à 31 % et celle des femmes entrepreneurs classiques à 22 % (58 % dans l'artisanat de fabrication). Elles sont « plus représentées parmi les micro-entrepreneurs de secteurs déjà traditionnellement féminisés : soins à la personne (coiffure, soins de beauté), le textile-habillement ; de secteurs de fabrication comportant des métiers d'art (verre, céramique, diverses fabrications) ; de la pâtisserie et la fabrication artisanale de produits alimentaires. » Si le régime tend à attirer dans l'entrepreneuriat plus de femmes, les choix d'activité restent très genrés.

Source :

**Les femmes travailleuses indépendantes de plus en plus nombreuses chaque année. De quelle couverture sociale bénéficient elles ?** - in : CPSTI, 08/03/2024 -En ligne sur le site [CPSTI](#)

La part des **femmes dirigeantes d'entreprise artisanale** s'élève à 24 %. La féminisation de la fonction s'effectue lentement (23 % en 2016) avec de grandes disparités sectorielles notamment dans le bâtiment où elles sont encore peu représentées (4 %). Fin 2020, 301 300 femmes sont dirigeantes dans les secteurs de l'artisanat (BTP, alimentation, fabrication, services).



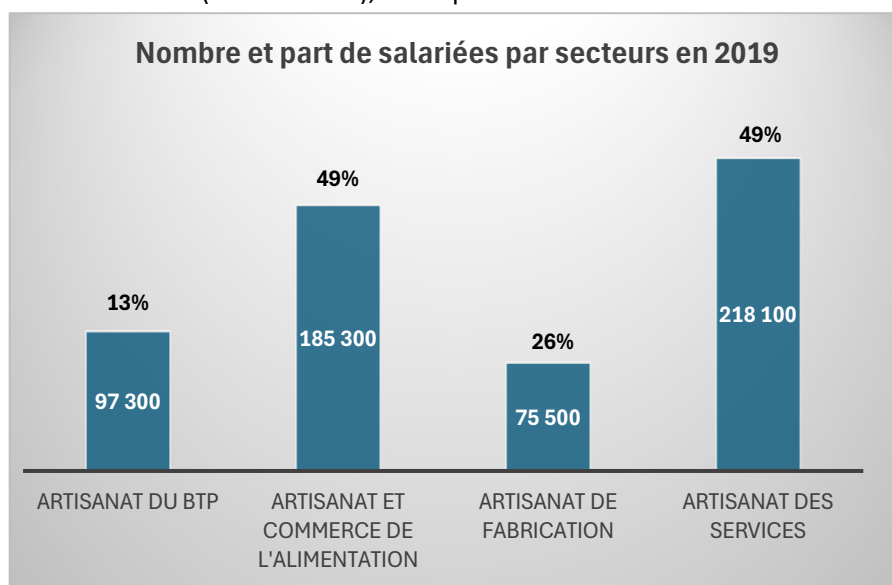
Sur la période 1984-2017, la part des dirigeantes d'entreprises artisanales a doublé. « La marge de progression reste élevée au regard de la part des femmes dans la population (52 %), et de la féminisation des dirigeants dans le commerce (39 %) ou les professions libérales (46 %). »

Graphique réalisé à partir de : **Les entreprises de proximité au féminin. Artisanat - Commerce - Professions libérales.** / U2P, ISM. - Paris : U2P, 01/03/2022

Les dirigeantes sont globalement un peu plus jeunes que leurs homologues masculins : 34 % ont moins de 40 ans contre 31 % des hommes. Une différence pouvant notamment s'expliquer par « les choix d'activité des jeunes femmes dans les services à la personne où l'installation est plus précoce. »

En 2019, 576 200 **femmes sont salariées** dans les TPE artisanales. Entre 2017 et 2019, la part des femmes progresse dans l'artisanat du BTP (de 11 à 13 %), ainsi que dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation (de 47 à 49 %).

« Les femmes restent globalement plus présentes parmi les salariés [qu'au sein] des dirigeants indépendants et cela dans tous les secteurs sauf dans l'artisanat de fabrication (26 % des salariés sont des femmes, contre 44 % des dirigeants). »



Graphique réalisé à partir de : *Les entreprises de proximité au féminin. Artisanat - Commerce - Professions libérales.* / U2P, ISM. - Paris : U2P, 01/03/2022.

En 2022, un entrepreneur sur quatre crée son entreprise dans l'artisanat. « Si le nombre de créateurs est en très forte hausse, il y a désormais deux modalités bien différentes d'exercice » : micro-entrepreneurs et entrepreneurs classiques. **La part des femmes exerçant une activité artisanale à titre principal en tant que micro-entrepreneurs s'élève à 31 % et celle des femmes entrepreneurs classiques à 22 %** (58 % dans l'artisanat de fabrication). Elles sont « plus représentées parmi les micro-entrepreneurs de secteurs (...) traditionnellement féminisés : soins à la personne (coiffure, soins de beauté), textile-habillement ; de secteurs de fabrication comportant des métiers d'art (verre, céramique, diverses fabrications) ; de la pâtisserie et la fabrication artisanale de produits alimentaires. » Si le régime tend à attirer dans l'entrepreneuriat plus de femmes, les choix d'activité restent très genrés.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, les **apprenties femmes** représentent 34 % des effectifs (contre 31 % l'année scolaire précédente). Si la part des femmes apprenties évolue positivement, cette féminisation reste toutefois très variable d'un secteur d'activité à l'autre. Elles sont majoritaires dans l'artisanat des services (55 %) et minoritaires dans l'artisanat du BTP (5 %). La mixité progresse parmi les apprentis de l'artisanat et commerce de l'alimentation (34 %), de l'artisanat de fabrication (19 %) et du BTP (5 %).

Sources :

**Portrait des chefs d'entreprises artisanales** / ISM, MAAF. - in : ISM, 01/11/2023, 4 p. - (Baromètre de l'artisanat (ISM)) - En ligne sur le site de l'[ISM](#)

**Les chiffres de la création d'entreprise** / ISM, MAAF. - in : ISM, 01/11/2023, 4 p. - (Baromètre de l'artisanat (ISM)) - En ligne sur le site de l'[ISM](#)

**Les micro-entrepreneurs de l'artisanat.** / CMA France, ISM. - Paris : CMA France, 01/11/2023, 83 p. - Synthèse en ligne sur le site de l'[ISM](#)

**La mixité des métiers en chiffres** / ISM, MAAF. - in : ISM, 01/12/2018, 4 p. - (Baromètre de l'artisanat (ISM)) - En ligne sur le site de l'[ISM](#)

**Les entreprises de proximité au féminin. Artisanat - Commerce - Professions libérales.** / U2P, ISM. - Paris : U2P, 01/03/2022, 54 p. (Etudes & chiffres clés (U2P)). - En ligne sur le site de l'[U2P](#)

**L'apprentissage dans les entreprises de proximité. Artisanat, commerce, professions libérales : Les chiffres clés des entreprises de proximité** / ISM, U2P. - Paris : ISM, 01/11/2022, 80 p. - En ligne sur le site de l'[ISM](#)

## Focus sectoriel

Dans l'alimentaire, la part des femmes dirigeantes varie fortement selon les activités : elles sont à parité avec les hommes dans la chocolaterie confiserie. A l'inverse, moins de 2 boucheries sur 10 et 3 charcuteries sur 10 sont dirigées par des femmes.

La situation est la même dans l'emploi salarié : les femmes sont majoritaires dans les activités de pâtisserie (58 %) et de chocolaterie-confiserie (63 %), mais moins représentées dans la boucherie (30 %) et la poissonnerie (40 %).

Les femmes apprenties sont davantage présentes dans la filière farine-sucre (boulangerie-pâtisserie 38%, pâtisserie 52 %, chocolaterie-confiserie 63 %). 3 apprentis de la poissonnerie sur 10 sont des femmes. Leurs orientations vers les métiers de l'alimentaire sont plus tardives : 39 % ont moins de 18 ans, contre 50 % des garçons. Pourtant, pour 37 % d'entre elles, le métier choisi est lié à une vocation. 35 % découvrent le métier à l'occasion d'un stage (contre 52 % pour les hommes) et 19 % le choisissent en référence à une personne qui l'exerce dans leur entourage.

Les parcours de réorientation sont plus fréquents pour les femmes apprenties, 36 % étant issues du lycée général ou professionnel, 8 % de l'université et 10 % étant soit déscolarisées, soit en emploi ou recherche d'emploi. 1/5 poursuivent leurs études après le CAP.

La recherche d'une entreprise d'accueil est plus ardue pour les femmes (25 % ont dû solliciter plus de 10 entreprises) que pour les hommes (13 %). 75 % sont satisfaites de leur expérience en entreprise, 77 % de la relation avec leur maître d'apprentissage.

	Femmes dirigeantes <sup>1</sup>	Femmes salariées <sup>2</sup>	Femmes apprenties <sup>3</sup>
Boucherie	18 %	30 %	11 %
Boulangerie-pâtisserie	32 %	51 %	38 %
Pâtisserie	44 %	58 %	52 %
Chocolaterie-confiserie	50 %	63 %	63 %
Charcuterie	28 %	50 %	22 %
Poissonnerie	34 %	40 %	30 %

<sup>1</sup> source : INSEE Recensement de la population 2020) hors conjoints collaborateurs

<sup>2</sup> source : DARES, les portraits statistiques de branches professionnelles 2021, d'après INSEE BTS 2021

<sup>3</sup> source : INSEE BTS 2021, base : ensemble des apprentis, quelle que soit l'année de diplôme

Sources :

**Tableaux de bord 2023** / Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation - CGAD.- Paris : Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation, 04/03/2024, 32 p. chacun. En ligne sur le site de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation : les tableaux de bord [boucherie](#), [charcuterie de détail](#), [chocolaterie-confiserie](#), [poissonnerie](#), [pâtisserie](#), [boulangerie-pâtisserie artisanale](#) et les [tableaux de bord régionaux interactifs](#)

**Les apprenties de l'alimentation : portrait et parcours.** / CGAD, ISM. - in : CGAD, 01/04/2023, 4 p. - En ligne sur le site de [l'Observatoire des métiers de l'alimentation en détail](#)

Dans le bâtiment, les femmes représentent 13 % des professionnels du secteur. En 2023, on dénombre 16 000 dirigeantes d'entreprises, 121 288 femmes salariées et 2 680 apprenties.

Sources :

**Les femmes dans l'artisanat du bâtiment.** / CAPEB. - in : CAPEB, 08/03/2021, 12p. - En ligne sur le site de la [CAPEB](#)

**Les métiers de l'artisanat du bâtiment sont aussi une affaire de femmes !** - in : site CAPEB, 07/03/2023 - En ligne sur le site de la [CAPEB](#)

Dans l'artisanat des services, la place des femmes est très variable selon les métiers. Certains sont très féminisés comme la coiffure, et la fleuristerie, qui comptent 83 % de femmes parmi leurs salariés (DADS 2018). Au 31 décembre 2020, 57 % des **dirigeants fleuristes** sont des femmes.

A l'inverse, les services de l'automobile ont des effectifs plus masculins, même si la part des femmes en formation a progressé de 19 % à la rentrée 2023. En 2023/2024, on dénombre ainsi près de 3 500 jeunes femmes en formation, soit près de 5 % des effectifs.

Certaines filières connaissent une progression relativement importante depuis deux ans :

- la carrosserie-peinture a vu son nombre de femmes en formation presque doubler en deux ans (540 en 2021, 920 en 2023) et particulièrement en alternance,
- la maintenance moto (5,9 % de femmes),
- la filière cycles (8,4 % de femmes).

Le secteur comptait 420 930 salariés en décembre 2021. 120 064 travaillaient dans la réparation automobile, dont 17,2 % de femmes (parmi elles, 34,5 % à temps partiel). 12 591 salariés travaillaient dans le contrôle technique automobile, dont 13,9 % de femmes (44,4 % à temps partiel).

Dans la réparation automobile, seules 18,8 % des recrues embauchées sont des femmes ; elles sont 15,9 % dans le contrôle technique automobile. Les niveaux de rémunération moyens des femmes sont inférieurs à ceux des hommes.

Sources :

**Panorama Branche professionnelle Coiffure et professions connexes.** / OPCO EP. - in : OPCO EP, 28/10/2022, 33 p. - En ligne sur le site de [l'OPCO EP](#)

**Rapport de branche Fleuristes, Vente et Services des Animaux Familiers - Données 2020.** / Xerfi Spécific. - Paris : ADPFA - Association pour le développement du paritarisme des fleuristes et animaliers, 01/10/2021, 74 p. - En ligne sur le site de la [FFAF](#)

**L'alternance forme et insère de plus en plus de jeunes dans les métiers de l'auto** / ANFA, Observatoire ANFA. - in : Autofocus, 01/02/2024, n°106, 26 p. - En ligne sur le site de [l'ANFA](#)

**Données sociales de la Branche des services de l'automobile. Edition 2022.** / OBSA, Observatoire ANFA. - Suresnes : Observatoire de Branche des Services de l'Automobile (OBSA), 13/03/2023, 68p. - En ligne sur le site de [l'ANFA](#)

## Focus régional

**Les CMA de Nouvelle-Calédonie et des Pays de la Loire ont analysé récemment la place des femmes dirigeantes sur leur territoire.**

La CMA Nouvelle Calédonie indique qu'au 31 décembre 2023, 26,4 % des entreprises artisanales étaient dirigées par des femmes (+ 2 points par rapport à 2020). Ce taux grimpe à 29 % dans la province Nord, et à 32 % dans la province des Îles.

Au plan sectoriel, les dirigeantes représentent 44,2 % des chefs d'entreprise dans l'alimentaire, 41,1 % dans les services, 42,8 % dans la production, et seulement 5,4 % dans le bâtiment.

En moyenne, les femmes ont 48 ans ; leurs entreprises ont 7 ans d'existence.

On dénombre 95 alternantes formées au CFA, ce qui représente 32 % des effectifs.

Source : **Les femmes dans l'artisanat (31/12/2023).** / CMA Nouvelle-Calédonie. - in : CMA Nouvelle-Calédonie, 29/02/2024, 3 p. - En ligne sur le site de la [CMA Nouvelle-Calédonie](#)

La CMA Pays de la Loire indique qu'au 1er janvier 2022, 27 % des dirigeants d'entreprises artisanales de la région étaient des femmes, soit 23 748 dirigeantes, présentes dans tous les secteurs (et en large majorité dans les soins à la personne et l'équipement de la personne). Parmi ces femmes, 1 195 ont opté pour le statut de conjointes collaboratrices. Parmi les créateurs d'entreprises, 33 % sont des femmes.

Source : **Les femmes dans l'artisanat en Pays de la Loire - Edition 2022.** / CMA Pays-de-la-Loire. - in : CMA Pays-de-la-Loire, 01/07/2022, 2 p. - En ligne sur le site de la [CMA des Pays-de-la-Loire](#)



## 2 - RECONVERSION PROFESSIONNELLE DES FEMMES

---

57 % des femmes salariées, tous secteurs confondus, se projettent parfois dans un autre métier que celui qu'elles exercent, selon un sondage Ifop mené en partenariat avec Garance & moi, en mai 2022.

Le souhait de reconversion concerne :

- 67 % des femmes de 25 à 34 ans
- 63 % des femmes à temps partiel
- 74 % des femmes en CDD
- 65 % des femmes exerçant un métier à temps plein de 50h ou plus par semaine

Selon une enquête ISM/U2P/MAAF menée en 2022, environ 20 % des femmes dirigeantes **des secteurs de proximité incluant l'artisanat** mentionnent un changement de parcours professionnel.

Les modalités de formation confirment l'importance des projets de reconversion :

- Seul 1/3 des dirigeantes interrogées ont été préparées à leur métier dans le cadre de leur formation initiale, souvent complétée par l'expérience professionnelle.
- 1/4 environ n'ont pas reçu de formation « académique » à leur métier ;
- 5 % sont autodidactes, 5 % ont bénéficié d'une transmission familiale (« autres modalités »), 10 % environ ont suivi des formations continues ;
- 20 % ont suivi une formation de reconversion.

Sources :

**La reconversion professionnelle des femmes.** - in : Ifop, 14/09/2022 - En ligne sur le site de l'[Ifop](#)

**Les métiers de l'artisanat : un vivier pour redonner du sens au travail** / Asteres. - Paris : CNAMS, 01/09/2023, 22 p. - En ligne sur le site de la [CNAMS](#)

**Les entreprises de proximité au féminin. Artisanat - Commerce - Professions libérales.** / U2P, ISM. - Paris : U2P, 01/03/2022, 62 p. (Etudes & chiffres clés (U2P)) - En ligne sur le site de l'[U2P](#)

**Dans les métiers d'art**, la féminisation modifie « les modèles traditionnels de transmission du métier de père en fils ou d'ascension sociale ouvrière par l'indépendance. » Il s'agit le plus souvent de reconversions d'anciennes cadres salariées, qui valorisent davantage l'aspect créatif de leur activité que la technique.

Sources :

**Des artisans d'art aux artisanes d'art.** / Jourdain Anne. - in : Dares, 2017, p.25-52 - (Travail et emploi (Dares)) - En ligne sur [Cairn](#)

**Les néo-artisans en chiffres.** - in : Kaizen, n°56, mai-juin 2021

## 3 - CONJOINT D'ARTISANS

---

En 2022, « **La part de femmes parmi les conjoints est inconnue.** On peut néanmoins estimer que cette part est inversement proportionnelle à celle des femmes cheffes d'entreprise. Les femmes sont donc majoritaires parmi les conjoints. En 2017 [source : *RSI 2017*], elles représentaient 84 % des conjoints sous statut du conjoint collaborateur. »

Pour rappel « Les conjoints actifs dans l'entreprise doivent opter pour un statut : conjoint salarié, conjoint collaborateur ou conjoint associé. Les statistiques de l'emploi ne permettent pas actuellement de dénombrer les conjoints en fonction de leur statut. »

Selon CMA France, **82,3 % des conjoints collaborateurs d'entreprises artisanales sont des femmes en 2019.**

Sources :

**Les entreprises de proximité au féminin. Artisanat - Commerce - Professions libérales** / U2P, ISM. - Paris : U2P, 01/03/2022, 54 p. (Etudes & chiffres clés (U2P)). En ligne sur le site de [l'U2P](#)

**Rapport d'information fait au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur l'égalité économique et professionnelle.** / Assemblée Nationale, Rixain Marie-Pierre, Trastour-Isnart Laurence. - Paris : Assemblée Nationale, 23/02/2022, 254 p. (Rapport d'information (Assemblée Nationale)). - En ligne sur le site de [l'Assemblée nationale](#)

# BIBLIOGRAPHIE

## - SELECTION DE TRAVAUX -

Le service Etudes - Veille Artisanat de CMA France assure, au plan national et territorial, une activité de veille, capitalisation, recherche et diffusion d'information qui couvre l'ensemble des enjeux et métiers de l'artisanat et de l'économie de proximité. Ouvert à tous ceux qui s'intéressent à la petite entreprise et à son environnement, il met à disposition un ensemble d'outils et services qui s'adressent en priorité aux agents des réseaux d'accompagnement et administrations, aux entreprises, ainsi qu'aux élus, afin de faciliter l'accès à l'information stratégique.

### SUIVRE LES GRANDS ENJEUX AU QUOTIDIEN

La plateforme **Veille Artisanat** permet de suivre au quotidien les grands enjeux de l'artisanat et de l'économie de proximité à travers 22 dossiers sectoriels et thématiques

<https://veille.artisanat.fr/>

### UNE VEILLE ADAPTEE A VOS BESOINS

Un service « sur mesure » d'alertes mail ou flux RSS, permet de recevoir les informations d'actualité en fonction de vos centres d'intérêt - thématiques ou sectoriels – sur le plan national ou pour une région.

Ce service est également proposé pour smartphones et tablettes, à travers l'application mobile « Veille Artisanat », téléchargeable gratuitement sur l'Apple Store et Google Play

### RETROUVER LES INFORMATIONS CLES

La base documentaire **Info Artisanat** référence plus de 5 400 documents sur les grands enjeux des entreprises de proximité. La recherche sur la base documentaire est possible à distance :

<https://infoartisanat.artisanat.fr>

Les documents sont majoritairement accessibles en ligne.

### UN SERVICE D'ASSISTANCE INFORMATIONNELLE

Vous souhaitez obtenir une aide pour votre recherche ? Veille Artisanat peut vous communiquer une sélection de ressources, mener une veille ponctuelle spécifique ou vous orienter vers la structure adéquate.

### RELAYER/DIFFUSER L'INFORMATION

Les différents outils mis en place par le service Veille Artisanat peuvent être relayés sur vos supports d'information (site, blog, intranet, newsletter..)

Un service de fourniture de contenus d'actualité thématiques, sectoriels ou régionaux, exportables sous forme de flux RSS, ou d'encarts Facebook ou Twitter peut également être assuré.

Contact : [veille@cma-france.fr](mailto:veille@cma-france.fr)

Suivez-nous sur : [veille.artisanat.fr](http://veille.artisanat.fr)



**Chambres**  
de **Métiers**  
et de l' **Artisanat**